



Informations concernant la circulation et les services durant les travaux d'assainissement à Vers Morey

@swissdronechablar
Yvorne vue aérienne de Vers Morey

Madame, Monsieur,

Comme vous avez pu le constater, les travaux sur la route cantonale traversant Vers Morey ont débuté le 19 janvier dernier et se déroulent conformément aux prévisions.

Initialement, les interventions dans le secteur du rétrécissement étaient planifiées entre mi-juin et fin juillet. Toutefois, un délai plus restreint nous a été imposé et une échéance a été fixée au 3 juillet pour la levée des restrictions de circulation (Déviation).

Afin de respecter cette nouvelle contrainte, l'entreprise a engagé des moyens supplémentaires. Les conditions météorologiques favorables de cet hiver ainsi que les bonnes conditions souterraines rencontrées ont permis de prendre une avance significative sur le planning initial.

Grâce à cette avance, nous pouvons d'ores et déjà vous informer que les perturbations liées aux travaux sur la route cantonale seront sensiblement réduites. À ce jour, la fin des travaux sur la RC (y compris la déviation actuellement en place) est estimée à fin mai/début juin, ceci sous réserve des conditions météorologiques ou de mauvaises surprises.

En contrepartie, **il est nécessaire d'adapter la période des travaux dans le secteur du rétrécissement**. Ceux-ci se dérouleront désormais **du lundi 23 mars au vendredi 8 mai**, en lieu et place de la période initialement annoncée de mi-juin à fin juillet.

Par ailleurs, afin de faciliter les livraisons à destination de Corbeyrier et compte tenu du bon déroulement des déviations, **il a été décidé de modifier les limites actuelles dans les déviations. La limitation actuelle de largeur (< 2,20 m) sera remplacée par une limitation de tonnage fixée à 18 tonnes**, autorisant ainsi le passage des camions à deux essieux sans restriction particulière.

Pour les véhicules dépassant ce tonnage, des plages horaires spécifiques seront organisées. Les entreprises concernées devront s'annoncer au minimum une semaine à l'avance auprès du contremaître de l'entreprise Echenard :

- **M. Luis Dos Santos, tél. 078 758 6174**

En dehors des horaires de travail, le passage restera possible aux périodes suivantes :

- **du 02.03.2026 au 27.03.2026 : de 17h00 à 7h30**
- **du 30.03.2026 au 04.09.2026 : de 17h00 à 7h00**

La fouille sera refermée provisoirement chaque soir ainsi que les week-ends et jours fériés afin de garantir notamment le passage aux services de secours. Une annonce préalable demeure toutefois obligatoire.

Nous vous remercions de votre compréhension et mettons tout en œuvre afin de limiter au maximum les perturbations occasionnées.

La commune,
L'entreprise,
La direction des travaux